PROGRAMME DE FORMATION

Définir le Handicap en entreprise

Handicap & Inclusion

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0330	V2026-005	2 novembre 2026	Handicap & Inclusion

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
7 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	5 modules 9 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

Expliquer la notion de situation de handicap au travail, ses grandes familles et la place du handicap non visible, avec un vocabulaire respectueux.

Distinguer la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé des autres statuts ouvrant droit à l'obligation d'emploi, et respecter la confidentialité qui s'y attache.

Situer son entreprise au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés : assujettissement, déclaration, modalités d'acquittement et contribution, règles relues sur les sources officielles.

Identifier les acteurs internes et externes à mobiliser selon la situation.

Repérer une situation de discrimination liée au handicap et expliquer le principe de l'aménagement raisonnable.

L'essentiel de la formation

Public visé

Dirigeants de TPE et de PME, responsables et chargés des ressources humaines, managers, élus du CSE et salariés amenés à devenir relais handicap, qui veulent comprendre ce que recouvre le handicap au travail, comment il est reconnu, ce qu'impose le droit et vers qui se tourner. (À valider par l'organisme : fiche en base vide.)

Prérequis

Aucun prérequis de connaissances sur le handicap ni en droit du travail. Comprendre et s'exprimer en français.

Une expérience professionnelle en entreprise ou en organisation facilite les mises en situation ; un positionnement en début de parcours situe votre point de départ. Disposer d'un tableur et d'un traitement de texte pour remplir les modèles fournis.

Modalités et déroulement

Formation à distance, accessible en ligne. Un positionnement ouvre le parcours. Chaque leçon part d'une courte mise en situation vidéo dans une PME industrielle fictive, avec des personnages animés récurrents (une responsable RH, un directeur général, un chef d'atelier, une assistante commerciale, un élu du CSE), puis fait pratiquer : scénarios à décisions, études de cas, repérage d'erreurs dans des documents internes, échanges simulés et exercices sur les modèles fournis. Chaque module se termine par une mise en situation qui produit un livrable (fiche repère, note d'information, pré-diagnostic, note à la direction). Près des deux tiers du temps de formation sont consacrés à la pratique. Personnes et entreprises sont fictives ; les règles, seuils, taux et chiffres ne sont jamais donnés de mémoire : chaque fiche méthode renvoie aux textes et sources officielles relus à la date de production. Accompagnement par un formateur par messagerie.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Études de cas
- Exercices d'application et mises en pratique corrigées
- Production de livrables professionnels
- Atelier de synthèse en fin de module
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Fiches méthode
- Modèles et supports téléchargeables
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur

Modalités d'évaluation

Positionnement initial (non éliminatoire) ; retour détaillé sur chaque scénario, étude de cas et échange simulé ; correction des modèles déposés ; livrable de fin de module vérifié sur grille critériée ; quiz de module ; évaluation finale composée d'un cas complet (situations à analyser, statuts à distinguer, lecture de l'obligation d'emploi, aménagement à discuter) et d'un questionnaire. Seuil de réussite interne : 70 % des critères du cas.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, description textuelle des scènes, dialogues aussi disponibles en texte, fiches méthode et modèles compatibles avec les lecteurs d'écran, navigation au clavier, contrastes renforcés. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils).

Tarif de la formation

Prix : **470 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

5 modules, 9 leçons — durée totale 7 h.

01 Positionnement

1. Positionnement — le handicap dans votre entreprise

02 Comprendre la notion de handicap

1. Du modèle médical à la situation de handicap
2. Les familles de handicap et le handicap non visible

03 Reconnaissance du handicap et statuts

1. La RQTH : démarche, effets, confidentialité
2. Bénéficiaires de l'obligation d'emploi : qui est concerné ?

04 L'obligation d'emploi et les acteurs

1. L'obligation d'emploi : principe, déclaration, contribution
2. Qui fait quoi : les acteurs internes et externes

05 Non-discrimination et aménagement raisonnable

1. Non-discrimination : ce que dit le droit
2. L'aménagement raisonnable : principe et exemples